

DUREE :

1 heure

Màj : 05/11/2020

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Aucun.

Préconisation : Etre formé et préparé au QCM dans la catégorie de l'activité exercée (exécutant, encadrant, concepteur)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

OBJECTIFS :

Réussir le test pour obtenir l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) pour une validité de 5 ans dans l'une des catégories de l'activité exercée (exécutant, encadrant, concepteur)

PARTICIPATION A L'EXAMEN

Est concernée toute personne en lien avec les réseaux aéro-souterrains.

Les participants doivent se munir **OBLIGATOIREMENT** d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

PROGRAMME :

Etché Formation est reconnu par le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer comme Centre d'Examen QCM AIPR

Déroulement de l'examen :

Un ordinateur individuel connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet est mis à la disposition de chaque candidat.

Ce dernier possède une heure maximum pour répondre à la totalité des questions.

Le QCM Opérateur comporte 30 questions

Le QCM Encadrant ou concepteur comporte 40 questions

Critères de réussite à l'examen :

La réussite à l'examen est conditionnée par l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses, c'est-à-dire :

- 48 points sur 80 pour les niveaux « Concepteurs » et « Encadrants »
- 36 points sur 60 pour le niveau « Opérateurs »

•Scores applicables :

- Réponse bonne : 2 points
- Réponse « ne sait pas » : 0 point
- Réponse mauvaise : - 1 point pour une question non prioritaire ou - 5 points pour une question prioritaire

VALIDATION DE L'EXAMEN:

En cas de réussite à l'examen, une attestation de réussite est remise au candidat, attestation permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l' AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

P. 1/1